



# Le Boutillon de la Mérine

N° 47 mai - juin 2016



Je peux vous le jurer, mes bons amis, le Boutillon n'a pas placé ses fonds dans un compte « offshore » au Panama. Vous n'êtes pas forcés de me croire, il y en a tant qui ont juré et qui se sont fait prendre ! Mais le Boutillon reste un journal gratuit, et le seul résultat qui compte, c'est de donner du plaisir à nos lecteurs.

Dans ce numéro vous trouverez, comme d'habitude, des articles très variés qui devraient vous plaire : des événements historiques, de l'imaginaire, du patois saintongeais etc. Sans oublier le courrier des lecteurs : écrivez-nous pour nous faire part de vos encouragements et de vos critiques, nous en avons besoin.

Enfin, n'oubliez pas de consulter notre site internet, <http://journalboutillon.com> et notre page Facebook <https://www.facebook.com/journalboutillon>.

Pierre Péronneau (Maït' Piârre)

## Un dessin de Jean-Claude Lucazeau



## Sommaire

		Pages
Les patoisants d'aût' fouès : Fernand Collin, dit Mathurin des Palennes	Cécile Négret	3
Rêveries saintongeaises	Maît' Piârre	4
Un jeune freluquet inconscient	Patrick Huraux	6
Mon coutia	Pierre Bruneaud (Le Chétit)	6
Thieûq' dates à r'teni		7
Kétoukolé	Jhoël	7
En revenant de la remise des prix	Jean-Bernard Papi	8
L'odyssée de la famille Picard (première partie)	Jean Pouvreau	9
Alcide Duchêne, un autre Barthélemy Gautier	Maît' Piârre	11
Le coin des fines goules : le faulx grenon: dégustez et... essayez vos moustaches !	Charly Grenon (Maît' Gueurnon)	12
Des nouvelles du pays	Maît' Piârre	13
Le grand fiandrin	Maît' Piârre	14
Des livres à vous conseiller	Maît' Piârre	16
Le compas de l'horloger	Christian Maîtreau	17
Nos lecteurs nous écrivent	Maît' Piârre	19

## Les patoisants d'aût' fouès : Fernand Collin, dit Mathurin des Palennes Cécile Négret



**Fernand Collin**, dit « **Mathurin des Palennes** », fils de cultivateur et petit-fils de menuisier, naît le 26 août 1883 à Sainte-Foy, village de la commune de Pérignac.

Elève au Lycée de Rochefort, il entre en 1900 à l'Ecole Navale de Brest. Officier de marine remarquable, il gravit rapidement les échelons, recueillant au passage les plus hautes récompenses honorifiques.

En 1917, notamment, il est nommé chevalier de la Légion d'honneur en remerciement de sa bravoure lors du naufrage du « Danton », atteint par deux torpilles. Il échappe à un second naufrage en 1918. En 1926, Fernand Collin épouse la fille de son commandant mais n'aura jamais d'enfant. Nommé contre-amiral en 1938, il reçoit, l'année suivante, le commandement de la Défense de la côte atlantique.

Prisonnier sur parole à la base de Rochefort en 1940, il rentre à Sainte-Foy où il vit très discrètement, vouant ses heures à son jardin, à la chasse et à la pêche. La pêche, justement, lui sauve la vie une troisième fois quand, lors du bombardement de la base de Cognac en 1943, des obus égarés tombent au pied de sa maison.

Fernand Collin a une autre grande passion, celle de parler saintongeais. Entre 1910 et 1933, il écrit de nombreux textes, chansons et monologues dans le Subiet et le Piron, journal fondé par son ami Goulebenéze. Beaucoup d'entre eux sont inspirés de son vécu. Le contre-amiral Collin s'éteint en 1967 à l'âge de 84 ans, mais ce n'est qu'en 1991 que la commission « glossaire » de la SEFCO, grâce à Charly Grenon, Jacques Duguet et Robert Roux, Maire de Louzac, découvre la véritable identité de Mathurin des Palennes.

Ses œuvres très nombreuses en font l'un des grands patoisants charentais. Celle que vous allez découvrir, issue d'un Subiet de 1923, révèle des phénomènes plutôt étranges. Croyez-vous aux sorciers, aux magiciens ? Personnellement j'étais sceptique, jusqu'à ce qu'un certain Maït' Piârre, grand mage aux éminents pouvoirs, fasse apparaître, d'un grand coup de baguette, une photo du personnage dans cet article et qui plus est, en tenue militaire ! Qu'on se le dise, *la drolesse est bleuffée !*

### Sorciers et magiciens Mathurin des Palennes

Jhe me rappeule qu'étant draule, n'on parlait devant moué, assez souvent, de sorciers et de yâbes. En thieu temps n'on peut dire que l'estruccion n'était pas queume aneut. Veut-ou dire que lei ghens étiant pû sots qu'astheure ? Je n'ou cret pas. N'on peut avouer in bachelier thi eit thieuque foués moins intelligent qu'in draule thi a rin que son cartificat d'études. Enfin, n'on m'a raconté bin souvent que le yâbe était v'nut à Chauteloup, vour qu'o l'avait quate à cinq calins thi passiant zeu neuts à jhouer et thi aviant appeulé le yâbe peur zi donner de la mounaie.

Queume de jhousse thieu chétit se deranjhe point peur reun. Y l'était v'nut avec in' arthy'inpette et in chapiâ long-thiu, mais n'on vouéyait des éthyaires de feu sous sei piés thi étiant fait queume des sottilles. Enfin y leu z'avait demandé de siné in papier thi était roujhe queume in pabou et y s'était en allé en emportant in coin de la maison que n'on a jhamais pu faire tenir dépeu.

Le thiuré d'Ars thi était in saint homme v'nit en tilbury pasque thiéllés jhoueurs l'aviant appelé. Le yâbe qu'était dans n'in coin assist, v'lait pas s'en aller. Mais le saint l'arrouzait d'eau bénite et le yâbe n'aimait point thieu. Y fémissit tout de minme peur s'en aller en fouettant in pet si punais que tout le monde chéyit à maillochon sauf le thiuré ! Eh beun quand le prête s'en v'nit en Ars, o l'avait in poulinot thi galopait derrière le tilbury et le thiuré dessit à son sacristain : Argarde pas derrière o-l-eit le diabe thi nous seugue.

Jhe ne cré point à thiéllés contes de grand'mères, mais je vas vous dire ce que j'hai vu en Afrique et que j'hai jhamais raconté peur ainsi dire, parce que n'on arait dit que j'h'étais in bavard. Jhe me décide à zou dire pasque jhe vins de zou vouer émolé dan in jhornau thi fasait ine enquête. O-l'était en 19... Jh'étais en Afrique et in' seirée j'h'allis vouer in' séance de sorciers nègues avec in de mei z'émit qu'avait, jhe me rappeule, in' arvolver dans sa poche.

Quand jhe fuyons rendut, la séance queumançait : In grand gas thi était vilain queume in' areugne s'enfonçait des aguyes dans le pessia queume chez nous, jhe nous gratton l'embourail. A n'in moument y fasait tellement vilain que jhe queumencis à avouer poure. Mon compagnon thi compr'r'nait le nègue décit : Si fait çà, jhe vas vouer s'o l'eit vrai, et y l'armit son pistoudret.

Le sorcier disparessit queume si l'avait fondu su piace. Et o' sortit de la terre in' grouse boule de feut grouse queume in' coué ! Cré fi de la mère ! Moun émit visit la boule et pan ! y tirit à travers. Eh beun o fazit ine grande f'yambe et n'on vouéyit le sorcier nègue thielle foué en houme, chet sù la sole avec ine balle dans la pouétrène, tué sù le cot !!

Dépeu thieu temps jhe cré qu'o-i-a des sorciers. O n'en a, sûr, pas berchouse mais o n'en at. Jhe sais qu'o-l-eit dur à avaler, mais jhe vous dit ce que j'hai vut. Et étou berchouse pu étouant que ce que j'hai fait à Saintes o-l-a six moué ! N'on me disait que l'Hypnotisme o-l'était reun, qu'o-l'était rin que dei ghens thi s'entendiant ! Jh'endormis tout de suite in jhène fille et queume à se mariat thieuques jhours amprès, jhe zi sugg'héris la pensée thi seugue : le jhour de voute noce, à dix heures dau soir, vous peuterez en piein bal ! Jhe mettis sous enveloppe cachetée ce que j'h'avis pensé et j'h'armettis thieu au fiancé. Et beun a fazit queume j'h'avis pensé !!



## Rêveries saintongeaises

### Maît' Piârre

Les deux sœurs sont heureuses d'être ensemble pour les vacances. Nous sommes sur la terrasse, et je les écoute d'une oreille distraite, allongé dans ma chaise longue. C'est un régal et un vrai plaisir de les entendre. L'une tricote et l'autre commence à peindre une aquarelle. Mais comment font-elles pour, en même temps, travailler et suivre une conversation ? Pour ma part, lorsque j'entreprends un travail, j'ai besoin de calme.

Parfois j'ai envie d'intervenir pour montrer ma présence, mais il faudrait pour cela profiter d'un silence, d'une « fenêtre de tir » comme disent les ingénieurs de la NASA. Mais les silences sont rares et brefs, et les fenêtres sont rarement ouvertes. En outre, leur conversation n'est pas linéaire : elles savent parler d'un sujet et brusquement, sans qu'on s'y attende, passer à quelque chose de complètement différent, puis revenir à l'un des thèmes traités précédemment.

Un « étranger » trouverait cette conversation surréaliste, mais en réalité c'est très codifié, elles se comprennent, cela ne les dérange pas. Alors pourquoi troubler leur discussion ? Je n'arrive pas à les suivre et mon intervention risquerait de tomber à plat.

Le mieux est de se faire oublier. Cette journée de juin est magnifique, nous sommes à la fin du printemps et l'été pointe son nez. C'est un ciel typique de Saintonge, d'un bleu pastel, sans nuages, avec au loin un halo qui estompe la forme des arbres et donne au paysage une douceur incomparable. Je le regarde « les yeux à demi clos, pour voir avec le cœur », comme l'écrivait si joliment mon illustre aïeul Goulebenéze.



Je comprends pourquoi de nombreux peintres se sont arrêtés dans notre pays : Courbet, Eugène Fromentin. Mais il y en eut d'autres dont le nom m'échappe. Je pourrais interroger ces dames, mais elles sont tellement préoccupées par leur discussion que, finalement, je poserai ma question plus tard. Ce n'est pas urgent et ce n'est pas le moment.

Je reprends ma rêverie, avec en bruit de fond une conversation que je n'écoute pas car elle m'échappe. A deux cent mètres de là passe la route romaine qui va de Saintes à Aulnay-de-Saintonge et Poitiers. Notre petit coin respire l'histoire. Sur le bord de la route, il existe une pile gallo-romaine appelée « Fanal d'Ébéon ». Personne ne sait vraiment à quoi servait ce monument. La légende dit qu'il aurait été construit par César pour éclairer la marche de ses légions.

Certes il est circulaire, mais il ne peut pas être comparé à un phare, car il n'est pas creux à l'intérieur. Beaucoup pensent à un monument funéraire, et je suis de leur avis, d'autant qu'il est situé au centre d'un enclos rectangulaire, comme l'ont montré les photos aériennes de Jacques Dassié.

Mais il est en bien piteux état, soutenu par plusieurs piliers en béton du plus mauvais effet, et entouré d'une barrière pour éviter que les visiteurs ne s'approchent et ne reçoivent des pierres sur la tête.

Il serait donc nécessaire d'effectuer des réparations, et ensuite d'entreprendre des fouilles sérieuses. Je suis certain que l'on ferait des découvertes.

Certes il faut faire des choix dans les projets archéologiques, pour des raisons budgétaires, et les recherches immédiates se sont portées un peu plus au nord du monument, où les photos aériennes ont montré l'existence d'un vaste site datant de la fin du Néolithique (3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> millénaires avant JC).

Une petite partie a été fouillée et les chercheurs ont mis en valeur l'existence de plusieurs lieux d'habitation avec leurs fossés. C'était un village pacifique (on n'a pas trouvé d'armes) de *pézants* de la Préhistoire, qui exploitaient la terre, puis quittaient l'endroit lorsque le sol ne donnait plus suffisamment de nourriture. Plusieurs années après, un autre groupe arrivait (peut-être des descendants du groupe précédent) pour occuper à nouveau le terrain, creuser d'autres fossés, construire de nouvelles habitations et cultiver la terre.

Il y eut donc des populations très anciennes dans notre région, ce qui prouve que la Saintonge est un pays d'accueil. Si l'on arpente les champs, juste après le labour, on a de grandes chances de trouver des outils ou des pointes de flèches en silex datant de la Préhistoire. Récemment, mon petit-fils a découvert une pièce datant du règne de Louis XIII. Perdue par un Mousquetaire en vadrouille ?

Mais ce sont surtout les gallo-romains qui ont laissé des traces autour de mon village de Nantillé. L'origine du nom est imprécise. Certains pensent qu'il viendrait d'un riche propriétaire nommé Nantius, vivant dans les environs il y a deux mille ans. D'autres disent que Nantillé signifie « village dans la clairière ». Je préfère la première explication. Et si le « fanal » était le monument funéraire de ce fameux Nantius ? Le saura-t-on jamais ?

Nantillé est une commune dont les habitations sont très éparpillées. L'église est dans le village, alors que la Mairie, l'ancienne école et la salle des fêtes sont situées cinq kilomètres plus loin, le long de la route romaine, dans un lieu appelé « Chez Audebert ».

Le hameau dans lequel nous habitons porte le nom de « Chez Villain ». Certains érudits vous diront que cette appellation vient de la fin du Moyen Age, époque où l'on appelait « vilains » les paysans. D'autres préciseront qu'au 17<sup>ème</sup> ou au 18<sup>ème</sup> siècle vivait à cet endroit une famille Vilain, qui a donné son nom au village.

En feuilletant le registre paroissial, j'ai trouvé effectivement des Vilain ou Villain dans les années 1650-1700. C'était l'habitude de donner aux villages, dans toute la Saintonge, le nom des premiers habitants.

Mais j'ai une autre explication : si le nom « Chez Villain » était plus ancien et provenait du mot latin « villa » ? Ma maison serait-elle bâtie sur une ancienne villa romaine ? La villa de Nantius ? Quel scoop, il faudra que j'écrive un article sur le sujet pour le Boutillon !

Je lève un œil pour voir si je peux partager ma découverte, mais peine perdue, ces dames sont en pleine discussion et ne font pas cas de ma présence.

Un peu plus loin, dans un village appelé « Cluny », se trouvent les vestiges d'un château du Moyen Age détruit pendant les guerres de religion : il ne reste presque rien, quelques pierres, et surtout un fossé circulaire, que les habitants de l'endroit appellent « les douves ». Pour y accéder, il vaut mieux se munir de bottes, car il faut traverser des taillis épais qui sont devenus le domaine des renards. Il s'agit d'une motte sur laquelle fut édifiée une construction en bois puis en pierres. Les recherches entreprises à l'aide d'un détecteur de métaux n'ont rien donné : aucune pièce, aucun trésor.

C'est curieux cet endroit pour construire un château, dans une plaine plus ou moins marécageuse, loin du village et de l'église qui sont situés sur une hauteur. Il faudra que je cherche des informations, lors d'une prochaine visite aux archives de La Rochelle, car on sait peu de choses des Seigneurs de Nantillé. Dans des parchemins datant du 15<sup>ème</sup> siècle il est précisé que la paroisse de Nantillé était tenue « à foi et à hommage » au Seigneur de Taillebourg.

Pas très loin du château (ou de ce qu'il en reste) il existe une zone protégée, les « plâtrières ». Jusqu'au début du 20<sup>ème</sup> siècle, on y extrayait le plâtre qui était expédié à Cherves de Cognac. Il ne reste plus que des étangs, d'une très belle couleur bleue teintée de vert, et des prairies dans lesquelles poussent plusieurs espèces d'orchidées, et où prospèrent des grenouilles, des oiseaux et des insectes. Les orchidées sont encore très belles en ce mois de juin, il faudra que je propose à ces dames une promenade à vélo pour les admirer. Mais il faudra bien leur faire la leçon : surtout ne pas les cueillir !

A deux kilomètres de Nantillé se trouve le village de Bercloux. Nous y avons fait des découvertes. C'est en effet à Bercloux que nous avons débusqué les premiers ancêtres de mon grand-père Goulebenéze. Ils vivaient dans ce village au 16<sup>ème</sup> et au 17<sup>ème</sup> siècle, au temps des guerres de religion. En ont-ils souffert ? C'est probable. En 1568 Louis de Condé passa dans le coin avec ses troupes et persécuta une partie de la population.

L'église de Bercloux fut paraît-il détruite à ce moment-là, et certainement le château de Nantillé. Condé fut tué l'année suivante à Jarnac. Mes ancêtres étaient catholiques, mais j'imagine que cette guerre n'était pas la leur. Papistes ou Huguenots, ils savaient que, quel que soit le vainqueur, c'est le paysan qui souffrait de la situation. Par contre, l'église de Nantillé fut apparemment épargnée. C'est un monument des 10<sup>ème</sup> et 11<sup>ème</sup> siècle, dédié à Saint Hilaire.



J'ai également une pensée pour Gabriel. Gabriel Albert est mort en 2000 en laissant à la commune de Nantillé près de

400 statues de toutes sortes. C'était un autodidacte. Tout en exerçant le métier de menuisier, il décida un beau jour de se lancer dans la sculpture, pour son plaisir. C'est ce que l'on appelle « l'art brut » : une armature en fer, recouverte de ciment dans lequel a été incorporé un pigment qui lui donne un aspect coloré. J'en ai déjà parlé longuement dans un précédent Boutillon. Le Conseil Régional, propriétaire du site, a-t-il encore des sous pour réparer les dégâts sur les statues ?

Je viens d'apprendre que douze statues d'animaux venaient d'être volées. La commande d'un collectionneur ? On ne respecte plus rien !

J'en suis là de mes réflexions, lorsque tout à coup je constate un changement autour de ma présence, dans mon environnement. Le bruit de fond de la conversation a cessé, et je sens deux paires d'yeux fixées sur moi. Il me semble vaguement avoir entendu une question : « Et toi, qu'est-ce que



tu en penses ? ».

Autrement dit ces deux dames me posent une question relative à une conversation que je n'écoutais pas : « Et toi qu'est-ce que tu en penses ? ». Il est déjà arrivé, au cours de leur discussion, qu'elles me demandent mon avis, pour la forme, car je sais que le plus souvent elles n'en tiennent jamais compte, et même parfois elles en profitent pour chercher à me faire changer d'opinion. Mais dans le cas présent je ne sais même pas sur quoi donner un avis. Il faut donc être prudent, diplomate, et « la jouer serrée ».

Il y a plusieurs options. Je pourrais répondre tout simplement : « Je suis d'accord avec vous ». Mais on risque de me rétorquer : « Avec laquelle de nous deux es-tu d'accord ? », en me laissant croire qu'elles ont un conflit que moi seul peut résoudre, ce qui représente une lourde responsabilité. Dans ce cas il est impossible de s'en sortir.

Je pourrais aussi leur dire : « La question est difficile, continuez votre conversation, je vais y réfléchir ». Mais elles ont décidé de ne pas me lâcher, car elles savent très bien que je n'étais pas entré dans leur discussion et que je suis dans l'embarras : « Ce que l'on dit ne t'intéresse pas ? Tu pourrais faire un effort quand même ! ».

Voyant ma mine contrariée, elles poussent toutes les deux un immense éclat de rire, ravies de leur bon tour.

« Bien, me disent-elles, tu peux continuer à rêver, nous avons encore des choses importantes à nous raconter ».

Mesdames, je n'en doute pas, cependant vous êtes des *chéties drôlesses*.

Mais que la Saintonge est belle sous le soleil de juin.



## Un jeune freluquet inconscient

Patrick Huraux

Par une belle journée printanière, du 3 mai 1791, la jeune Jeanne Roy, gardait en compagnie de trois voisines un petit troupeau de brebis dans les bois de chez Verdut, village de la Maurie en la paroisse de Saint Brice Charente.

Les langues vont bon train et les rires fusent entre les quatre filles. La belle saison émoustille les cœurs.

Jeanne Roy, âgée de près de 18 ans, est la fille cadette de feu Pierre Roy, journalier, et de Marie Rousseau, demeurant à la Maurie.

Il est 7 heures du soir, et la soirée de garde du troupeau touche à sa fin, quand surgit dans les bois, Louis Barit, mineur de 20 ans, armé d'un fusil. Barit est l'un des domestiques de monsieur Henry de Jarnac de Bélair, possesseur du domaine de Bélair (aujourd'hui le Côteau) à Saint Brice Charente.

Louis Barit, que la jeunesse et le port d'une arme rendent quelque peu arrogant, décide de s'amuser un peu.

Le jeune coq a le désir de se rendre intéressant auprès de la gent féminine. Et pour cela, quoi de mieux que d'effrayer ces gamines.

Les filles hurlent de peur, et se lèvent toutes effarouchées. Le fanfaron épaule alors son fusil, et tire un coup sur un rocher situé à proximité des bergères. Hélas, le contre coup blesse au visage la petite Jeanne Roy. Trois grains de plomb viennent de se figer sur sa face.

En sanglots et prenant sa tête entre ses mains ensanglantées, elle rentre précipitamment à sa mesure. Avant toute chose sa mère fait intervenir un chirurgien de

Cognac et souhaite se pourvoir en justice contre le dit mécréant.

Apprenant l'incident, le sieur de Jarnac de Bélair intervient au plus vite auprès de Marie Rousseau. Accompagnés de deux témoins Garnier et Laroque (non présents semble-t-il lors de l'incident), il fait observer que le geste de Louis Barit a été donné par mégarde. Il faut donc considérer l'épisode comme regrettable, Barit n'ayant d'après eux « aucun dessein mauvais ».

Henry de Jarnac de Bélair, par commisération a : « *de sa libre volonté, déclaré remettre une rente de 30 sols de rente sur un capital de 30 livres, et de payer tous les frais de voyage des chirurgiens et des pansements qui seront utiles, ainsi que tous les aliments qui lui seront nécessaires jusqu'à parfaite guérison* ».

C'est la moindre des choses !!!!

Marie Rousseau renonce à toute action en justice. Que pouvait-elle faire d'autre .....

Par contre, le sieur de Bélair a été des plus rapide. D'abord, parce qu'il considérait sa responsabilité engagée, puis aussi toute publicité néfaste et « *peu populasse* » par cette période de temps troubles était à éviter.

Rappelons, que nous sommes en pleine période révolutionnaire, et que le mieux est pour l'instant d'être discret.

L'affaire est donc vite étouffée, et la belle bergère guérira, mais son visage et son esprit resteront marqués à tout jamais.

## Mon coutia \*

Pierre Bruneaud (Le Chétit)



Ol est pas in coutia de thieusine oub de calin, ni de thiéllés petits coutias jhus' bons à gossin in thiure dents. O s'rait putout thieu la d'in binhureux Pépé qui l'arait saqué dans n'ine poche de sa thiulotte.

In coutia peur déjhuner su l'pouze en piquant sa mangheaille avec la pointe oub en gossant pianghement ine poume.

In coutia qu'il feurmera, la deurniare goulée manghée et amprès s'eit thiuré les dents, peur sunifier t'à l'assembiée qu'ol est l'moument, astheur, de s'ébougher au tail...

Ol est t'encoère in coutia que jh' trouveris merveilleux si jh'étis drole... In coutia peur fare in arc et des fièches oub in tire chaille. Thieu coutia que mes parents trouvant dangheroux quand jh' n'étis point encoère éfournighé...

In coutia peur quoé fare? Jhe ne seus pu au temps de mon Pépé et jhe ne seus pu in drole...

O peut sarvir à tout pien de chouzes, en peurnade, peur bricoler oub' n'encoère peur mangher ine goulée et outroumer l'bouchon d'in bouteille de vin bian. Et peurtant jh' m'en sarvirai point trop souvent, l'piaizit n'est point la, ol est point t'ine chouze trop utile. Son manche n'est ni de boès, ni de corne de boeu. Mon coutia teurleuze coume in sou neuf.

N'on peut y voère de chaque couté, in yève et ine peurdrít.

Mon coutia fait ine grouse bourole quand il est saqué dans ma poche. Jh' l'otroume jhus'peur le toucher, le bireuiller, le duvrir et le refeurmer, et varifier s'il est encoère prime, s'il cope meu qu'in patte d'ouèye...

Ah ouè ol t'in grand et merveilleux piaizit d'avòer in coutia de meime en in moument avour jh'sons gueudés de machines de toutes les estamelles...

Voéyez mes z'émits, astheure jh'seus t'in Pépé aux moustaches blanches, quand jh'bireuille mon coutia, jh'seus de novuia thieu p'tit drole qui gossait t'in caillefourche peur sa fronde ou peur fare torner in moulin au bord dau russia.

Dans thieu coutia, toute ma jhunesse y fait sa moriène. Ol est thieu, m'en doute, le grand segret de mon coutia.

LE CHÉTIT

\*(J'en ai rêvé enfant...Je l'ai acheté à 50 ans ...)

## Thieûqu' dates à r'teni

### Journées régionales de généalogie

Venez nombreux visiter les stands de généalogie et vous renseigner sur la façon de rechercher vos ancêtres.

**21 et 22 mai 2016 de 10h à 19h**

Entrée libre, Parc des expositions – Hall Mendès-France / Saintes

Organisées par le CGS avec la participation de Cercle généalogique Sud-Saintonge

### CONFÉRENCES

> **Une famille de marins protestants de la presqu'île d'Arvert** : *les Boulineau* par Annie Fouquet Perriault  
Samedi 21 mai à 15h

> **Saintes, chroniques historiques** Présentation du livre, par son auteur Ingrid Matamala. Éditeur : Le Passage des heures Samedi 21 mai à 16h15

> **Nous les couillons, maux et mots de Poilus Charentais** Présentation du livre, par son auteur Michel Teodosijévic Éditeur : La découverte Dimanche 22 mai à 14h30

> **Émile Combes, son combat pour la laïcité** Présentation du livre, par son auteur Philippe Hélys. Éditeur Le Passage des heures. Dimanche 22 mai à 16h30

### Saintonge dorée

**Salon des éditeurs** le 1<sup>er</sup> mai à St Savinien (Abbaye des Augustins)



**Cabaret loufoque : Dranem, chanteur et fantaisiste,**  
Café-concert par la Compagnie Solilès.

Samedi à 21h et dimanche à 18h.

Tarifs : 12€, 10€/adhérent, 6€/12-25 ans et demandeur d'emploi, gratuit/-12 ans.

La Maison du Chat Bleu St Savinien.

**L'heure des petit conteurs** le 4 mai et le 18 mai de 16 h 30 à 18 h à la médiathèque de Saint-Jean d'Angély

**30<sup>ème</sup> fête des fleurs** le 8 mai à Saint-Loup.

**Soirées contes** avec Mireille Libes : Tél : 05 46 33 90 57

Pour les autres activités, voir le site :

<http://www.saintongedoree-tourisme.com/>

### Archives départementales

#### La Rochelle

Mardi 5 avril 18 h : « Territoire portuaire, territoire urbain » par Bruno Marnot, professeur d'histoire contemporaine, Université de La Rochelle.

Mardi 17 mai 18 h : « Regards sur l'Affaire Dreyfus », par Jean-Marie Digout, avocat, ancien batonnier.

Mardi 21 juin 18 h : « Le secret dans l'écriture musicale du 16<sup>ème</sup> au 18<sup>ème</sup> siècles », par Catherine Héroult, chercheur en musicologie.

#### Jonzac

Jeudi 19 mai 18 h 30 : « Quand les fruits racontent des histoires d'homme », par Jean-Yves Maisonneuve, écrivain.

De juin à septembre, Université de Jonzac, série de 9 conférences, les jeudis à 21 h au Cloître des Carmes.

## Kétoukolé Jhoël

### Kétoukolé n° 46



Peu de réponses pour ce Kétoukolé qui, bien qu'étant un bel outil, n'a pas fait vibrer les lecteurs du Boutillon.

Il s'agit d'un maillet casse pains de sucre en buis tourné avec manche qui se dévisse et qui porte en son intérieur un couteau à lame triangulaire à frapper pour faire des coupes plus précises. François Berthon, son propriétaire, l'a toujours connu dans la cuisine de la maison familiale à Louzignac (17).

Nous avons cette fois-ci un unique gagnant en la personne de Claude Moulineau, expatrié à Montpellier, mais qui a su garder de fortes racines saintongeaises du côté de Floirac (17), en bordure de Gironde, et jusqu'alors incollable en Kétoukolés.

Les deux sites ci-après vous en apprendront plus sur ce maillet spécifique, et rare, ainsi que sur toute une série d'accessoires pains de sucre regroupés dans une vitrine (hachettes, pinces, moulin, ...). Il faut souligner que Mr Labbé (05 46 59 94 38) qui tient le musée de Vervant (voir reportage dans le Boutillon n° 44) possède entre autres, une magnifique série d'élégantes haches à pains de sucre.

<http://germanangue.over-blog.com/article-la-solution-101990915.html>

<http://www.forum-outils-anciens.com/t5308-Bruxelles-Vieux-March-Clins-d-oeil.htm?start=900>

### Un nouveau kétoukolé :

François Berthon de Louzignac, propriétaire du maillet à pains de sucre (voir ci-dessus), nous a montré également un autre instrument très particulier.

Quel est son nom, et à quoi pouvait-il bien servir ?

Ce Kétoukolé est doublé d'une devinette. Quel lien il y a t'il entre l'instrument et la voiture hippomobile en photo ?

Un indice : cette voiture fut construite du côté de Libourne et qui a circulé en Saintonge vers le milieu du 19ème siècle.

Et si vous en savez plus encore sur ce véhicule atypique, qui est exposé dans un très grand musée de la voiture en France, faites nous en profiter.



## En revenant de la remise des prix Jean-Bernard Papi

C'était en 1991, mon premier ou deuxième concours littéraire. Alléché par une médaille en bronze "pour l'ensemble de mon œuvre", je m'étais précipité à Nogent-sur-Oise. La moitié de la France à traverser en automobile, emporté par le zèle et l'enthousiasme d'un dévot qu'une Vierge faiseuse de miracles réclamerait à son chevet. Imaginez, dans le réfectoire sans grâces d'un lycée technique, plus de cinq cents personnes venues de toutes les régions de France, de la Suisse et de la Belgique. Toutes, souvent d'un âge estimable, attendaient d'être récompensées en bavardant avec l'insouciance heureuse de ces écoliers que l'on réunissait dans le temps, pour des tableaux d'honneur, en présence du Sous-préfet et de l'Inspecteur d'académie. Car des prix il y en avait. Autant que l'imagination sans frein des organisateurs avaient pu en créer. Des World Cup grandes et petites, des Médailles d'or, d'argent et de bronze à foison, des Prix Machin et Chose, avec l'appui, disait-on, de l'UNESCO, de l'ONU, des Droits de l'homme. Attribués en poésie de toutes catégories, en prose de toutes espèce, en peinture de toutes les couleurs, en sculpture, en dessin, et patin- couffin.

Une immense table ployait sous les coupes et les médailles. On imaginait sans peine le nombre respectable de magasins qu'il avait fallu dévaliser pour les réunir. On distribuait aussi des diplômes, jaunes et raides comme des peaux de tambour, dont le tas avait dû affoler le malheureux ou la malheureuse chargée de les rédiger. C'est que tout le monde y avait droit selon une hiérarchie qui n'oubliait personne, échelonnée du premier au dixième, en passant par l'excellence et le hors pair.

Jean-Marie T. le président du jury, gros homme jovial, juché sur une estrade, officiait avec la voix nette et sans faiblesse d'un huissier d'assise.

La distribution dura trois bonnes heures, sans pause ni entracte. J'en vis revenir de l'estrade plus d'un avec les bras chargés de coupes, les diplômes roulés sous le bras et les poches pleines de médailles. Et fiers avec ça, sous des applaudissements à rendre jaloux Johnny Halliday. Elles étaient pourtant comprises dans le prix, fort élevé de l'inscription, ces belles médailles et ces coupes rutilantes. Vanité, ah vanité de la plume..! Se trouver une fois dans la peau d'un Hugo, d'un Maupassant, d'un prix Nobel !

On remit même ce jour là une décoration des "Arts et Poésie", ruban jaunâtre inconnu du journal officiel et tout à fait propre à provoquer la grogne du grand chancelier de la Légion d'Honneur garant de l'orthodoxie en la matière. Mais je n'avais encore rien vu. Quand le dernier d'entre nous enfin reçut son lot, vint le tour du Président.

Il était primé par les membres du jury à l'occasion d'une exposition de peinture itinérante. Dans chaque ville, il avait obtenu la récompense suprême et pas n'importe quoi : une Médaille de platine sertie de diamants ! Quatorze ou quinze médailles, que personne ne vit, hélas ! Elles auraient pourtant joliment craché leurs feux ces merveilles diamantées dans notre réfectoire minable, comme autant de lasers dans une guinguette. À chaque annonce, l'homme se tassait sous le poids de la gloire et gémissait : "C'est trop, ah, vraiment c'est trop !..."

À la dernière, permettez-moi encore d'en rire, ce bon gros homme joufflu éclata en sanglots et courut se cacher dans les cuisines.

**Jean-Bernard Papi vient de publier, aux éditions du Croît vif,  
un nouveau roman : « La cave de Hauteroche ».  
Nous vous en parlerons dans le prochain Boutillon.**



## L'odyssée de la famille Picard (1<sup>ère</sup> partie)

Jean Pouvreau

*Jean Pouvreau, ancien Vice-président de la Société des lettres de Saintonge et Aunis, a navigué sur toutes les mers du globe.*

*Il nous raconte cette histoire extraordinaire mais véridique, liée au naufrage du navire « La Méduse ».*



Tout le monde connaît l'histoire du radeau de la Méduse, infortuné radeau immortalisé par le célèbre tableau de Géricault. Ce que l'on connaît beaucoup moins, c'est l'épopée d'une famille originaire d'Alsace, la famille Picard.

Mon but n'est pas d'écrire l'histoire du radeau de la Méduse, mais de cette famille qui s'est trouvée, comme on va le voir, dans une tourmente extraordinaire. Ce récit est tiré du journal tenu par Charlotte Picard, qui prit des notes tout au long de ce périple.

Rappelons succinctement l'objet de la mission du navire « La Méduse ».

Après la Restauration, en 1814, l'Angleterre restitua à la France son ancienne colonie du Sénégal. La France décide donc d'envoyer une expédition au Sénégal afin d'y installer le

nouveau Gouverneur, accompagné de personnalités et d'un petit contingent de troupes.

C'est ainsi que le 17 juin 1816 au matin, appareillèrent de la rade de l'île d'Aix quatre navires : la Méduse, frégate de trois mâts et quarante-quatre canons, l'Écho, la Loire et l'Argus. L'ensemble formait une flottille placée sous le commandement du capitaine de frégate Hugues Duroy de Chaumareys, qui commandait en outre la Méduse. A bord de la Méduse il y avait environ 400 passagers, dont le nouveau gouverneur du Sénégal, le colonel Schmaltz, ainsi que sa famille et ses bagages. A bord se trouvait également la famille Picard.

Mal commandée, la Méduse échoua le 2 juillet dans les sables du banc d'Arguin, au large de la Mauritanie.

Après l'échouage et la panique qui suivit, il fallut procéder à l'évacuation du navire. Mais les embarcations de sauvetage étaient insuffisantes pour embarquer l'ensemble des passagers. Voici le nombre de personnes que pouvait contenir chaque embarcation :

- canot du Commandant : 21
- grand canot : 31
- canot major : 35
- chaloupe : 88
- canot dit du « Sénégal » : 45
- yole : 10

soit au total 236 personnes. Il y avait donc plus de 150 passagers qui ne pouvaient pas être évacués.

L'état-major se réunit avec le Gouverneur, et c'est alors que fut décidée la construction du fameux radeau (20 mètres de long sur 7 mètres de large) sur lequel embarquèrent 147 personnes. C'était beaucoup trop et le radeau s'enfonça d'un mètre sous l'eau, dans une panique générale. La famille Picard, qui avait été désignée pour monter sur le radeau, refusa et resta à bord du navire, avec soixante personnes oubliées dans la panique, et dix-sept autres qui ne voulaient pas quitter la Méduse.

La famille Picard était composée de neuf personnes : le père, greffier en chef, qui rejoignait son poste au Sénégal, son épouse, quatre jeunes enfants, deux jeunes filles nées d'un premier mariage, Charlotte et Caroline, et une cousine. Abandonnée sur le navire, la famille est terrorisée. Elle espère que des embarcations reviendront les chercher, ainsi que les autres passagers restés à bord.

Enfin, au bout d'une demi-heure qui leur parut une éternité, les passagers virent la chaloupe qui revenait pour les emmener. Bien entendu tout ce que possédaient ces pauvres gens devait rester à bord, pas de bagages inutiles. Seuls le Gouverneur et le Commandant de Chaumareys eurent le privilège de faire descendre leurs malles dans les embarcations dans lesquelles ils avaient pris place, ainsi que des vivres.

Et les passagers, dont beaucoup furent maltraités au cours de cette évacuation, assistèrent médusés à un spectacle étonnant : le Gouverneur, à l'aide d'un palan, descendait dans son canot assis dans un fauteuil !

Lorsque la chaloupe accosta le canot-major pour y déposer les Picard, l'enseigne de vaisseau Lapeyre, qui commandait le canot, fit des excuses à la famille.

Lorsque cette flottille de petites embarcations fut à la mer, le canot du Commandant prit la tête, et les autres suivirent. Le grand canot, commandé par l'enseigne de vaisseau Reynaud, fermait la marche, avec le radeau amarré à l'arrière. Mais le radeau était plus lourd que le grand canot. Reynaud dit au Gouverneur :

« Le radeau nous entraîne, j'ai envie de le larguer.

- Larguez ! répond le Gouverneur. Nous les abandonnons. »

Loin devant, le Commandant de Chaumarey demande ce qui se passe.

« Nous abandonnons le radeau, répondit le Gouverneur.

- Ah bon ! furent les seuls mots du Commandant.

Monsieur Picard, ayant entendu la conversation, et voyant peu après le radeau s'éloigner, s'écria :

« Quel malheur ! J'aurais préféré être sur le radeau et mourir avec ces pauvres gens plutôt que d'être avec de tels lâches ! ».

Ces paroles, qu'entendit le Gouverneur, firent naître en lui une haine terrible dont, par la suite, la famille Picard subit les conséquences.

Au moment de l'évacuation, il avait été décidé que toutes les embarcations rejoindraient la côte, mais soudain le Commandant changea d'avis et donna l'ordre de filer vers le sud et de rejoindre le Sénégal. Ce changement fut comme un coup de tonnerre, et sema la consternation. En effet, si le canot du Commandant et celui du Gouverneur étaient bien nantis en vivres, les autres n'avaient qu'un peu d'eau et quelques biscuits.

Mais déjà les canots du Commandant et du Gouverneur avaient pris de l'avance sans se préoccuper des autres, et les responsables des autres embarcations décidèrent de rejoindre la côte, comme cela avait été prévu au départ. Ils ne purent rester groupés, et chacun suivit sa route selon sa vitesse.

Le soir, à bord du canot-major dans lequel se trouvaient les Picard, on fit une distribution de vivres : un peu d'eau et un demi biscuit. Chacun espérait bien dormir et arriver rapidement au Sénégal. Mais la nuit du 6 au 7 juillet une violente tempête se leva, et durant plus de six heures la frêle embarcation fut secouée dans tous les sens. Les vents grondaient avec fureur, les flots se soulevaient, et l'eau embarquait dans le canot. Les femmes et les enfants, serrés les uns contre les autres, étaient couchés dans le fond du canot et avalaient de l'eau de mer. Ce fut l'horreur.

Le jour ramena le calme, mais la tempête avait emporté le mât du canot. La boussole était tombée à la mer, et les biscuits avaient été immergés. Le pauvre esquif ne pouvait plus naviguer. Plus rien à boire et à manger. Le désespoir s'empara des naufragés mais soudain, au loin, ils aperçurent la côte. Il était temps, les enfants pleuraient et la petite Laure, dernier enfant de la famille Picard, qui avait six ans, était à l'agonie. Tout le monde demandait de l'eau.

Le lendemain 8 juillet l'embarcation, en suivant la côte, continua sa route vers le Sénégal. Cela ne pouvait durer, car la mort aurait emporté les enfants et les personnes les plus fragiles. Cependant, la crainte des Maures dans le désert empêchait les infortunés de descendre à terre.

Ils s'apprêtaient à mourir quand soudain, après avoir vu passer plusieurs caravanes de Maures, ils aperçurent sur une petite éminence plusieurs hommes qui leur faisaient des signaux. Au bout d'un moment, ils reconnurent leurs compagnons d'infortune de la Méduse. Ils décidèrent de les rejoindre, mais le transfert à terre fut périlleux en raison des rochers, des courants et des vagues. C'est au bord de l'épuisement que la famille Picard fut à nouveau réunie sur la terre ferme.

En dehors du canot du Commandant et de celui du Gouverneur, toutes les autres embarcations se retrouvèrent au même endroit, et les passagers décidèrent de former une caravane qui continuerait à pied, dans le désert, vers le Sénégal.

Le 8 juillet, vers cinq heures du soir, la caravane partit donc en direction du sud. Un peu au large de la côte, en creusant le sable, on trouva de l'eau et tous purent se désaltérer. C'était une eau saumâtre, pas agréable, mais on la trouva délicieuse.

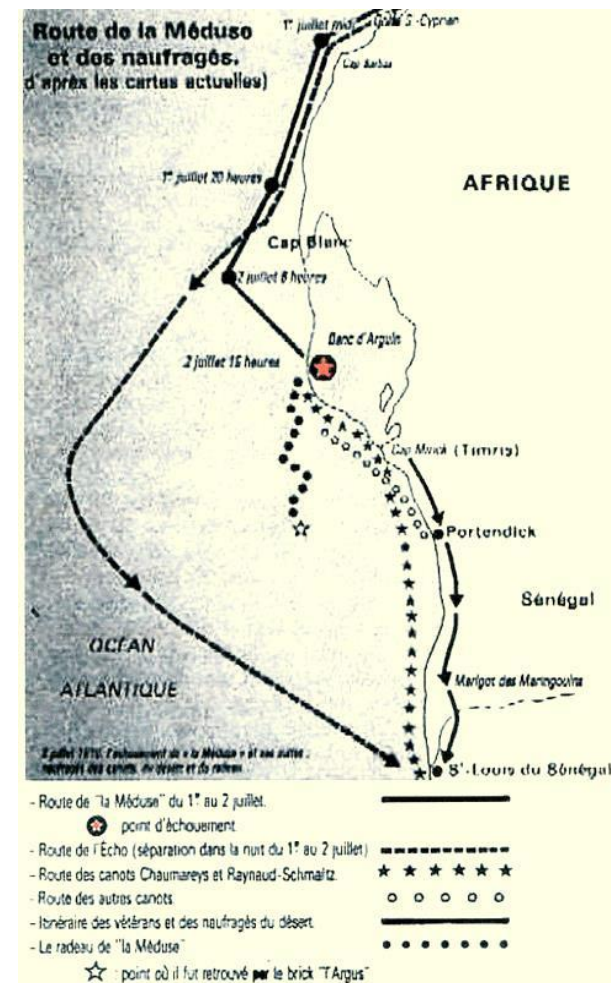
Le 9 au matin, en creusant le sable on trouva encore de l'eau. Mais la faim se faisait cruellement sentir. C'est alors que survint un incident regrettable. Deux officiers de marine estimèrent que la famille Picard, avec ses enfants, constituait un handicap à la bonne marche de la caravane. Aussi proposèrent-ils à la famille d'aller à son rythme, on ne l'attendrait pas. Monsieur Picard s'insurgea, la querelle prit un tour violent, et l'on sortit les poignards. Un vieux capitaine d'infanterie, passager de la Méduse comme les autres, prit alors la parole et s'adressa aux hommes :

« Mes amis, dit-il, vous êtes français et j'ai l'honneur d'être votre chef. Aussi je vous demande de ne pas abandonner une malheureuse famille dans ce désert. »

A ces paroles les officiers de marine, honteux, revinrent sur leur position, et la famille Picard se mit à nouveau en route avec la caravane.

Sur le coup de midi, la faim se fit atrocement sentir, et l'on décida de franchir les dunes afin de voir si l'on pouvait trouver quelque chose à manger. Quelques hommes plus hardis tentèrent l'aventure, franchirent les dunes, et s'aventurèrent à l'intérieur. Ils revinrent une demi-heure après avec une brassée de pourpier sauvage, et tout le monde se précipita pour manger, à l'exception des jeunes enfants qui pleuraient. Ce fut un repas frugal, mais dégusté avec beaucoup d'appétit.

Après cette halte, la caravane se remit en route. La chaleur dans l'après-midi devint intolérable, et les naufragés revinrent vers la mer pour tenter de se rafraîchir dans les flots. Ils reprirent



leur route en suivant la côte et en marchant sur les plages humides. Ils rencontrèrent de gros crabes qu'ils mangèrent crus, et ils sucèrent les pattes pour se désaltérer.

À suivre



## Alcide Duchêne, un autre Barthélemy Gautier Maît' Piârre



Alcide Duchêne naquit le 29 janvier 1866 à Chantemerlière, dans la commune de Contré (arrondissement de Saint-Jean d'Angély).

Il est cultivateur sur une petite exploitation, mais exerce en même temps la profession d'agent d'assurance.

Ses dons pour le dessin, ainsi que son talent d'observateur de la société font de lui un excellent

caricaturiste. Et pendant plus de quarante ans, ses dessins humoristiques vont représenter la vie locale avec une grande justesse.

En 1913, il assure l'iconographie de l'ouvrage « Histoire du canton d'Aulnay, du Docteur H. Michel. Il écrit également une histoire de son village : « Chantemerlière à travers les âges ».

Ses dessins sont publiés dans des journaux locaux comme « La gazette de Saintonge » et « Le Subiet », ainsi que sous forme de cartes postales.

Il est resté célibataire, mais a eu un fils avec sa gouvernante. Il décède le 24 décembre 1935 à l'hôpital de Saint-Jean d'Angély.

Voici plusieurs de ses dessins, extraits de l'ouvrage « Les dessins d'Alcide Duchêne » de Denis Chapacou et Christian Garnier.



Au Café.

— Et vous, monsieur, que désirez-vous prendre ?  
— Moè ! j'prendrai bein la "bonne" !...



Au coin du feu.

— Ah ! dame, v'là voure y l'est bon, pr' d'autres chouses, faut li en parlé à moins qu'o s'ye à la table et au lit, encore, au lit, j'sait quasiment pas c' qu'il y fait.

Au coin du feu

Ah ! dame, voilà où il est bon, pour d'autres choses, il ne faut pas lui en parler au moins que ça soit à la table et au lit, encore au lit, je ne sais quasiment pas ce qu'il y fait.



LES JEUNES BERGÈRES

— Vau tu m' crère, Sidonie ; y f'rons bein d'allé sarvante en ville, y s'rons moux qu'à gardé tiés z'ouailles ?

— Eh voui, mais coume y sont pas qu'neussue, y trouverions pas d' galants !

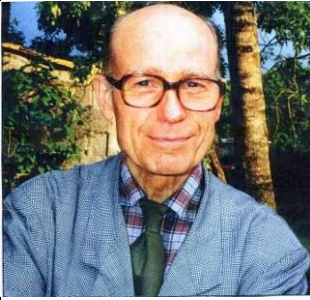
— Ah ! paur' sorte ! va, o l'a Victorine qu'est à Saintes dépeu trois mois, a m'a dit qu'à n'en avait déjà trouvé ine demi-douzaine.



## Le coin des fines goules

### Le faux grenon: dégustez et... essuyez vos moustaches !

#### Charly Grenon (Maît' Gueurnon)



Un viandier fort ancien dont le manuscrit conservé au Vatican fut traduit au XV<sup>e</sup> siècle, donne du *faulx grenon* la recette de ce mets hautement roboratif.

En voici la transcription, recueillie par Romney Grenon, un Québécois dont les ancêtres aunisiens migrèrent en Nouvelle France

au temps de Champlain :

« Faites cuire des foies de volaille, des gésiers ou de la viande de veau, puis hachez menu, faites frire dans du sain de lard et broyez du gingembre, de la cannelle, des clous de girofle et de la graine de paradis, puis détrempez de vin, de verjus et de bouillon de bœuf, ainsi que du bouillon (de cuisson) des foies, gésiers et du veau, et ajoutez de nombreux jaunes d'œuf, puis ajoutez à votre grain et faites bouillir tout ensemble.

Certains ajoutent un peu de pain et de safran ; cela doit être très lié, de couleur jaune, acide, et au moment de servir, ajoutez de la poudre de cannelle ».

Dans cette recette du viandier, l'auteur propose de substituer de la viande de veau en lieu et place des foies et gésiers de volaille.

Nous avons essayé de mélanger les deux ingrédients en laissant les morceaux de veau en entier. Le résultat donne un plat consistant pour les grandes froidures de l'hiver ».

Un spécialiste es-gastronomie, Olivier Smadja, préconise la recette suivante :

« Faites rôtir au four votre blanquette jusqu'à mi-cuisson. Faites bouillir vos foies de volaille et vos gésiers, puis hachez-les finement. Dans un grand récipient, faites revenir votre viande de veau dans du saindoux, ajoutez les foies et les gésiers.

Dans le même temps, mélangez le vin, le verjus et ajoutez les épices, cannelle, gingembre, clous de girofle et graines de paradis, finement broyées. Ajoutez 20 centilitres de l'eau de cuisson des foies et des gésiers.

Dès que le mélange commence à épaissir, ajoutez vos jaunes d'œufs et battez bien. Incorporez ce mélange à la viande de veau et laissez cuire à feu doux 1 h 30. Délayez et broyez le pain dans le bouillon de bœuf, ajoutez le safran et incorporez: dans le récipient où cuit le veau. Au moment de servir, broyez et saupoudrez de cannelle ».

Les ingrédients

150 gr foies de volaille - 150 gr gésiers de volaille - 800 gr blanquette de veau - 20 gr saindoux - 6 gr gingembre - 6 gr cannelle - 2 gr clous de girofle - 3 gr graine de paradis - 1 l de vin - 30 cl de verjus - 0,5 cl de bouillon de bœuf - 8 œufs - 100 gr de pain - 1 pincée de safran.

### Pourquoi cette dénomination ?

Notre document de référence indique que, « selon certaines sources, le nom de ce potage épais viendrait du fait que, lorsqu'il est servi dans une tasse, le buveur se retrouverait avec une fausse moustache ».

L'explication est, en effet, satisfaisante. Avant de devenir un patronyme, *grenon* fut un simple nom commun désignant la ou les moustaches.

Jean Favier précise, dans son *Dictionnaire de la France médiévale*, qu'Eustache II, mort en 1093, comte de Boulogne et père de Godefroy de Bouillon (1058-1100) était surnommé *Eustache aux grenons* (1). Au sens figuré, par extension, tout bon charentais amateur de *godaille à mouille pouces* connaît un type de moustaches très analogue du « faux grenon » s'il met dans son *assiette à calotte* plus de « gros qui tache » que de bouillon !

Au mot Crô, le glossaire de Musset, donne cette savante acception : « Corruption du mot *croc*, désignant les taches de vin aux lèvres et au coin de la bouche ; ainsi nommé du stigmate crochu que le verre a laissé à la figure du buveur ». Qu'en termes élégants ces choses-là sont dites !

Il ajoute d'ailleurs aussitôt : « Ce mot ne s'emploie guère qu'au pluriel : avoir des *crô*, c'est plutôt le pluriel du mot français *croc*, très régulièrement prononcé ». CQFD !

Rappelons que l'expression fit fortune sous le Premier empire puisque c'était le nom familier donné aux grandes moustaches en forme de crochet, très portées par les grognards.

(1) Le système pileux du visage était très en honneur à l'époque : la maman du bouillonnant chef de Croisades, Sainte Ide, nièce du Pape Etienne IX, était, elle-même, la fille de Godefroy le Barbu, duc de Basse Lorraine. Il descendait, dit-on, de Charlemagne - l'empereur à la barbe fleurie -, par les femmes (à barbe ?).

On retrouve avec de légères variantes *Mortereul et faulx grenon* dans « Les recettes de Mathilde Brunel, cuisinière médiévale pour table d'aujourd'hui », inspirée du *Ménagier de Paris* (XIV<sup>e</sup> s.). Dans sa version actualisée, les auteurs Jeanne Bourin et Jeannine Thomassin en font un potage épais, fait de morceaux de volaille, de pain, de fromage, bien assaisonné et mouillé au vin blanc. Le tout semble fort bon et soutenant (Citation de Danielle Grenon).

Moustaches 3D garanti.

Après vingt-cinq ans d'existence  
le festival patois de Poullignac ferme boutique.  
Le Comité des fêtes nous informe que le festival 2016, prévu traditionnellement fin juin, n'aura pas lieu.

## Des nouvelles du pays Maît' Piârre

### Le groupe Aunis-Saintonge à Fontcouverte



Le 20 mars 2016, un repas spectacle a été organisé par le groupe Folklorique Aunis-Saintonge à la salle des fêtes de Fontcouverte, devant un nombreux public.

Un bon repas, des danses, des chants, du patois saintongeais, bref une très bonne ambiance. Les petites cagouilles (une vingtaine de drôles et drôlesses) ont obtenu un beau succès, avec des danses et des sketches en patois sous la houlette de Nicole Tardy.

Attention, les anciens, les jeunes commencent à vous voler la vedette !

Pour voir la vidéo, cliquez ici :

[Aunis-Saintonge à Fontcouverte](#)

### Vernissage de Jean-Claude Lucazeau

Notre ami qui dessine la « une » du Boutillon a exposé, à la Boutique des arts, Place Blair à Saintes, ses planches réalisées avec la technique du pointillisme. Jean-Claude dessine sur le vif un croquis au lavis, qu'il restitue par la suite en pointillé.

On y trouve la cathédrale Saint-Pierre, la campagne saintongeaise, le fleuve Charente.

Bravo l'artiste.

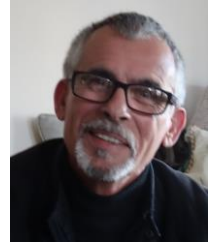


En hommage au talent de Jean-Claude, notre webmaster a réalisé une très belle vidéo. Cliquez pour la visionner :

[JC Lucazeau](#)

### François Robertière, « naturalart »

Il est le neveu d'un homme célèbre du Pays-bas saintongeais, Gérard Robertière, qui fut un ami de Goulebenéze.



Au départ, il était vendeur de machines agricoles. Mais la peinture le titillait. Il a démissionné et s'est lancé dans la peinture sur gazon, sur troncs d'arbre et haies végétales de conifères et lauriers. Sa peinture, qui vient des USA, est naturelle et donc non polluante.

Il s'est lancé également dans les portraits en mousse végétale sur les façades, comme celui de Nelson Mandela sur le mur du café-restaurant « L'épouvantail » à Saintes.

Allez voir ses œuvres :

<http://www.wikilinks.fr/galerie-sa-toile-cest-la-nature-in-situe-francois-robertiere/>

### Des spectacles en patois

De nombreux spectacles en patois ont été donnés par les troupes de théâtre. Malheureusement, je n'ai pas pu assister à tous.

#### La troupe de Gondeville



Deux pièces ont été présentées :

Noël au balcon : pièce en Français de Didier Paillet et de l'atelier écriture du foyer théâtral de Gondeville.

Le boutillon de Paulette : pièce en patois charentais de Nono Saut' Palisse

(photo). Une excellente soirée qui a ravi le nombreux public. Bravo à Nono, Samuel et toute la troupe.

#### Les Durathieurs



La troupe de René Ribéraud a fait sa tournée annuelle dans plusieurs communes, toujours avec autant de succès avec deux pièces : O faut acoubié Beulinot et Ché les aûte, o fet bîn rigolé. Sur la photo : Marie-Christine, Florine, Martine, René et Myriam.

## Le grand fiandrin Mait' Piârre

Arthur, le fils Badoureau, est un grand gars de vingt-cinq ans qui est *pu feignant qu'ine loche*. En réalité, il n'est pas vraiment feignant, enfin c'est ce que dit sa mère.

- *O l'é qu'i-l' aime pas l' travail, s't'elle.*

A moins que ce soit le travail qui ne l'aime pas...

- *Tout l' monde, au villaghe, l'appeule le grand fiandrin, dit Marcellin, le Mâre, qui le c'neût dépeû son pu jhène âghe. Jhe l'ai jhamais vu ouvrajhé de ses dets !*

En réalité, ce n'est pas tout à fait de sa faute, à Arthur. Chez les Badoureau, on est feignant de père en fils. Parfois, de tels défauts sautent une génération, mais dans leur cas c'est en ligne directe. Le père, Firmin, ne travaille pas, le travail zi fait zire. Le défunt grand-père, Ernest, avait déjà ce défaut. Et on raconte que l'arrière grand-père était pareil.

Dans la famille Badoureau, ce sont donc les femmes qui travaillent et font rentrer l'argent. Émilienne, l'épouse de Firmin, a un poste à la cantine scolaire. Pendant ce temps Firmin, que le village appelle « *Peute mou* », regarde passer le temps.

- *Pendant que jhe seût à l'ouvrajhe, dit Émilienne, thieû grand chéti se palouèse dans ses bâlins. Et quant il est l'vé, su l' cot de dix heures, i va veléné et petuché anveuc les ins et les aûtes. Si o-l'adoune i s'arrête cheû soun émit Léon, qui vaut pas meû qu' li mais qu'a ine cave vour o-l'at à bouère peur thielés-là qu'avant le gosier sét. Amprès avouère buzoté ine boune partie d' la matinée, i va feire ine virée dans son jherdrin, vour i bounighe in moument. Oh pas longtemps, il é vit'ment fatiqué ! Il est point brûlant su l'ouvrajhe !*

Au jardin, Firmin n'y passe pas plus d'une demi-heure le matin, le temps de voir si les légumes poussent, d'arroser si o l'a pas mouillé la veille, et d'arracher un peu d'herbe. La terre est tellement basse !

- *Suffit-t-ou pas ? s'ti. O manqu'rait pu que jhe m' fazisse un lumbago !*

De temps en temps, il va tendre des *bourgnons* dans la rivière pour attraper du poisson, ou encore, si la saison est favorable, il va dans les bois chercher des champignons. C'est sa contribution au repas familial. Et le reste du temps il s'occupe à jouer aux boules ou aux cartes avec les retraités de la commune.

- *Jhe seût othiupé tote la jhournée, s'ti. Et o-n'en a qui dizant que jh' lode, que jh' muse et que jh' seût point pressé ! Eh ! Jh'ai teurjhou l' temps d'arrivé en r'tard !*

- *Moun houme, dit Émilienne o l'ét in vaillant fatiqué, l'ouvrajhe toute faite zi fait pas pour ! Et savaû c' qu'i-l'a fait deurnièrement thieu grand chéti ? Quant o-l'a eu les manifestations su les retraites, il at alé en Saintes peur défilé anveuc les aûtes ! Li qu'a jhamai cotisé ! Et il avait ine pancarte vour o-l'était écrit : « la retraite à 60 ans ». Vous parlé si o-l'é fin, ine affaire de minme ! Mais il é pas allé bin loin ! O foulait gravé le Cours National jhusqu'à l'ancienne route de Rouéyan, i s'est arrêté à mouétié-ch'min, au rond-point de la Banque de France, il avait la buffe ! Thieu lambinoux il a fini-t-au café pac' qu'il avait souet !*

- *Eh ! qu'i dît, n'on peut avouère souét minme en fazant reun !*

Malgré ses défauts, elle l'aime bien son Firmin, Émilienne.

- *O-l'é poin in méchant houme, qu'a dit, il est néssu fatiqué, i bâzira fatiqué. O l'é dans son tempérament boun' ghens !*

Et qu'une mauvaise *losse*, dans le village, se permette de critiquer son mari, elle lui règle son compte rapidement, parce qu'elle n'a pas sa langue dans sa poche.

Certes, Firmin ne fait pas grand' chose, mais il s'occupe, tant que cela ne le fatigue pas trop. Alors que son fils Arthur, lui, ne sait rien faire et ne veut rien faire.

- *Jhe sais point c' que jh' n'en feront de thieû-là, dit Émilienne. Oh i-l'é poin sot, il est minme intelijhent, mais o suffit de dire le mot « ouvrajhe » peur qu'o-l' fatigue. I zou supporte pas ! Tote la jhournée il est là, à dodé !*

C'est vrai qu'il n'est pas sot, Arthur. Mais il est nonchalant, le plus petit geste le fatigue. Lorsqu'il était petit, à l'école, c'était toute une aventure de prendre son crayon et d'écrire sur le cahier. Il ne finissait jamais ses devoirs. Il a redoublé pratiquement toutes les classes, et à quatorze ans il s'est retrouvé avec des enfants de onze à douze ans. Lire un livre, ne serait-ce que quelques lignes, c'était une contrainte, il perdait rapidement le fil, et commençait à somnoler.

Par contre, il aimait écouter, lorsque le maître parlait de l'histoire de France ou de la géographie. Il voyageait dans ses rêves et cela ne lui demandait pas beaucoup d'effort.

- Arthur, lui disait l'instituteur, je suis sûr que tu es un poète, et que si tu voulais tu pourrais écrire de très jolies choses.

Après avoir quitté l'école, il est resté au village, il vit chez ses parents. Il ne fait rien.

- *Argardé-le, dit Émilienne. Il est sét coum' in coucou pac' qu'i manjhe pas ! Porté sa cuillère oub' sa fourchette à la goule, o-l' fatigue.*

Marcellin, le maire, lui avait donné un emploi de cantonnier municipal. Il fallait le voir, sur le bord des chemins, le coude appuyé sur le manche de sa pelle, à rêvasser.

- *O m' fatigue ! disait-il.*

Au bout d'une semaine, il eut un accident : il se cogna le genou sur le rebord de sa brouette. Ce n'était pas un coup très fort, mais le médecin de famille lui signa un arrêt de travail.

- *Encouère hûreux, disait Arthur, que la beouroette était vide ! Jh'aris pu me feire mé de maû !*

Et il ajouta :

- *Jh'aime meû reun feire que d'outé l'ouvrajhe d'in aûte !*

Après cela, d'un commun accord, le Maire se sépara d'un cantonnier aussi peu efficace. Et Arthur retourna à ses occupations qui consistaient à ne rien faire.

Quand les beaux jours arrivent, il aime *s'évanler*, sur les rives de la Boutonne, en écoutant le bruit de l'eau. Il s'étend sur le dos, un brin d'herbe à la bouche, et regarde le ciel. Il se pose des questions pour lesquelles il n'a pas de réponses :

- *A cause thieû ciel ét i bieu ? Et thielés nuajhes, d'où v'nant-i ? Vour allant-i ?*

Au bout d'un moment, ces travaux cérébraux le dépriment, et il s'endort. Il répète :

- *O m' fatigue !*



Parfois, c'est avec son amie Claudine qu'il vient s'allonger sur l'herbe. Claudine est la seule fille de son âge qui reste au village, toutes les autres travaillent à Saintes, Cognac ou Saint-Jean d'Angély. Elle est une fille un peu forte, qui n'a qu'un défaut : elle louche. C'est pour cette raison que les gens du village l'ont surnommée « Bique à l'œil ».

- *Jh' l'aime bin, la Claudine, qu'o dit Arthur. A-l' é moun émie. Et a-l' a tout c' qu'o faut su l' devant et su l' dâr !*

Claudine est une brave fille, pas farouche, et qui a les mêmes « qualités » qu'Arthur : elle aime musarder, et le travail la fait fuir. Il est donc logique qu'ils soient souvent ensemble. Aux beaux jours, ils vont *se soulailler* tous les deux, loin des regards. Elle se laisse faire lorsqu'il plonge la main dans son chemisier ou sous sa robe. Mais il ne va pas plus loin. Elle voudrait bien, mais il lui répond :

- *O m' fatigue !*

Aussi Claudine, frustrée, va demander à Paul ou à Antoine, qui sont de l'âge d'Arthur, de terminer l'ouvrage que celui-ci a commencé. Bien entendu ils ne demandent pas mieux, car ils aiment rendre service.

Le drame survint en novembre. La journée est magnifique, avec un ciel très pur, et une chaleur douce, certainement un des derniers moments de douceur avant le froid hivernal. Au début de l'après-midi, Arthur part, seul, se reposer près de la rivière. Il a son endroit préféré, à l'ombre d'un grand peuplier, où personne ne vient le déranger.

Sur le chemin, il rencontre une bohémienne, portant quelques paniers d'osier qu'elle va certainement vendre au village.

- Bonjour, lui dit-elle, tu as l'air d'un gars sympathique. Je crois qu'il va t'arriver plein de choses dans la vie, et dans peu de temps. Donne-moi dix euros et je te fais les lignes de la main, tu ne seras pas déçu.

- *Jh'ai point dix uros, s'ti, et si jh' les avis, jh' vous les doun'ris poin ! Jh' cré point vou's ment'ries.*

- Tu vas le regretter très vite.

Elle part, et lui poursuit sa route jusqu'à son peuplier. L'automne a posé depuis longtemps ses teintes rousses sur les feuilles des arbres, et le paysage est magnifique. Il s'allonge, et contemple le ciel à travers les branches.

- *Jhe seût benaise, jh'aime thieû moument vour n'on peut se r'pouser bin coum' o faut !*

Et il s'endort. Au bout de quelques minutes, le ciel s'obscurcit, devient noir, et le tonnerre se fait entendre au loin. Le bruit se rapproche et réveille Arthur. Des éclairs, de plus en plus nombreux, illuminent le paysage et une pluie très dense se met à tomber brusquement.

Arthur a peur, il reste à l'abri de son peuplier pour se protéger. C'est alors qu'un éclair, plus violent que les autres, atterrit sur l'arbre, le coupe en deux, le calcine et le déracine...

C'est le lendemain matin que Nestor, le garde-pêche, qui faisait sa ronde, trouva Arthur, couché dans une position fœtale, immobile. Il s'approche et le secoue :

- *Qu'êt ou que tu fais dans thiel endrét, qu'i dit. Le villaghe te teurche, ta mère braille coum' ine madeleine, ton père cré que t'à chét dans l'ève et que t'à nijhé !*

Arthur ouvre un œil, puis l'autre, tâte ses bras, ses jambes, sa tête, pour voir si tout est en ordre, et dit :

- *Ah moun émit, qu'i dit. O-l'at arrivé ine orajhe, dés éloises peurtout, o-l'a chét ine écambouille, le popyion s'é-t-ébouillé ! Jh'ai jhamai vu ine affaire de minme ! Jhe créyis beun que jh'étis bâzi ! O-l'é la faute de la bourgandine !*

- *Qu'êt ou qu' tu raconte, foutu sot. O-l'a pas oyu d'orajhe ni d'écambouille. A la météo i-l'avant dit que le biâ temps allait duré encouère pendant huit jhors ! Et le popyion, il est teurjhou à sa piace !*

- *Et la bourgandine ? A-l' allait au villaghe vend' ses paniers.*

- *Jh'avon pas vu de bourgandines. T'as dû révé, et tu t'à pas réveill pac' que t'étis fatiqué m'en doute !*

Arthur ne comprend plus rien. Que s'est-il passé ? Quelqu'un lui a-t-il jeté un sort ? Il est complètement désespéré, quelque chose s'est produit, qui le dépasse. En arrivant à la maison, il tombe dans les bras de sa mère en pleurs.

Arthur a changé, il n'est plus le même. Il demande à Marcellin, le maire, de lui donner une seconde chance, et il est à nouveau embauché comme cantonnier. Et il se met à travailler. Enfin il travaille ... comme un cantonnier. Et à la maison il mange, le travail lui donne faim.

- *I m' coûte pu cher qu'avant, dit sa mère, mais jhe seût contente de vouère qu'i manjhe !*

Quant à Claudine, elle n'eut plus jamais à demander à Paul et Antoine de lui rendre service !

<i>Fiandrin</i>	<i>Indolent. Généralement précédé du qualificatif "grand"</i>
<i>Ouvrajhé de ses dets</i>	<i>Faire du travail manuel</i>
<i>Faire zire</i>	<i>Faire horreur</i>
<i>Palouésé (se)</i>	<i>Se prélasser</i>
<i>Bâlins</i>	<i>Draps</i>
<i>Buzoté</i>	<i>Perdre son temps</i>
<i>Veléné</i>	<i>Musarder dans les rues ou les « velennes »</i>
<i>Petuché</i>	<i>Bavarder</i>
<i>Si o-l'adoune</i>	<i>Si les circonstances le permettent</i>
<i>Gravé</i>	<i>Grimper</i>
<i>Lodé ou loté</i>	<i>Fainéanter</i>
<i>Musé</i>	<i>Flâner</i>
<i>Souet</i>	<i>Soif</i>
<i>S'évanlé</i>	<i>S'étendre paresseusement</i>
<i>Dodé ou dodaillé</i>	<i>Rêver, être en état de somnolence</i>
<i>Maû</i>	<i>Mal</i>
<i>Dâr</i>	<i>Derrière</i>
<i>Ève</i>	<i>Eau</i>
<i>Nijhé</i>	<i>Se noyer</i>
<i>Éloise</i>	<i>Éclair</i>
<i>Écambouille</i>	<i>Averse</i>
<i>Popyion</i>	<i>Peuplier</i>
<i>Bourgandine</i>	<i>Bohémienne</i>

## Des livres à vous conseiller Maît' Piârre

### Damien Torchu, les tourments d'un enfant de Saintonge (1946 – 1974) par Daniel Trotin



Tous ceux qui ont été scolarisés au collège de garçons de Saintes, dans les années 1960 retrouveront, à la lecture de ce livre, une partie de leurs souvenirs de jeunesse. C'était au temps où les *drôles* et les *drôlesses* n'allaient pas dans le même établissement. Les filles ne venaient nous rejoindre qu'en terminale. C'était ainsi depuis longtemps. Dans les années 1930, ma mère me racontait qu'elle avait connu mon père en classe de Philo, au vieux bahut devenu Square André Maudet.

Ce livre est en grande partie autobiographique. Lorsque le jeune Damien Torchu, sorti du côté de Saint-André de Lidon, entra en sixième comme pensionnaire au collège de Saintes, moi j'étais déjà en classe de Première. Mais j'ai reconnu les professeurs dont il parle, même s'il a eu la délicatesse de changer les noms : le prof de Math, qu'on appelait « La Mort », le prof d'histoire, celui de Sciences Nat ... C'était au temps où l'on fréquentait le même établissement et les mêmes profs depuis la Sixième jusqu'en Terminale, où le Bac était un examen difficile en deux parties comprenant chacune toutes les matières, à l'écrit et à l'oral. Le jeune Damien était pensionnaire, moi j'avais la chance de rentrer chez moi tous les soirs, mais j'ai connu la cantine, l'étude jusqu'à 19 heures pour faire les devoirs, la barre de chocolat et le morceau de pain à la récréation du soir.

C'est un excellent ouvrage. Daniel Trotin ne parle pas que du collège, il nous raconte également sa vie à la campagne, pendant les vacances, ses relations avec ses parents et ses grands-parents, son voyage à Paris lorsqu'il avait quatorze ans, ses premiers pas d'instituteur, sa première voiture ... A lire avec beaucoup de plaisir.

*Daniel Trotin, « Damien Torchu, les tourments d'un enfant de Saintonge », Geste éditions (témoignage) ; 346 pages, 25 euros.*

### Les anges de La Coubre, par Jacques-Edmond Macheferf



Jacques-Edmond habite à Breuillet. Il est donc logique que son roman se déroule dans son pays, qu'il connaît sur le bout des doigts. La forêt, les bords de mer, les maisons forestières, le phare de la Coubre, la ville de Buze engloutie par le sable, un rappel des naufrageurs qui, autrefois, pillaient les épaves des navires échoués, voilà la toile de fond.

On retrouve les héros du précédent roman, « Royan Garden Blues » : l'écrivain public Marc, son copain Pierre, et les femmes qui eurent un rôle décisif dans le dénouement de l'histoire.

Un jour, Marc découvre, vers Buze, le corps inanimé d'une fillette. Les policiers le prennent pour un marginal, donc pour un suspect. Et pourtant, lui se considère comme quelqu'un de tout à fait normal : un peu anar, certes, mais une méfiance viscérale contre la Maréchaussée, un amour profond pour le jazz (Billie Holiday, Rickie Lee Jones ...), un respect pour le whisky de qualité, le bon vin et la bonne cuisine, quoi de plus normal ? Comme son ami Pierre. D'ailleurs, en y regardant de plus près, Marc et surtout Pierre ressemblent, par certains aspects, à Jacques-Edmond !

Lavé de tout soupçon, Marc est disposé, dans un premier temps, à aider la police. Ce n'est pas une chose facile pour lui, et cela le rend mal à l'aise. Il se considère comme un collabo, un comble !

Alors, il décide de mener sa propre enquête, d'autant que d'autres enfants ont disparu. Seule la petite fille qu'il a trouvée, prénommée Océane, est sortie d'affaire. Mais elle a perdu la mémoire et n'a aucun souvenir des événements qui l'ont menée à Buze. Marc va tenter de l'aider, avec l'accord de ses parents, mais les policiers n'apprécient pas ses initiatives, d'autant plus qu'il reçoit des menaces et se met en danger.

Si vous voulez connaître la fin, achetez cet excellent roman. Jacques-Edmond Macheferf vous emmène dans son univers, essaie de vous perdre en route mais vous ramène dans le droit chemin, et vous tient en haleine jusqu'à la dernière page.

*Jacques-Edmond Macheferf, « Les anges de la Coubre », Éditions du Croît vif ; 203 pages, 14 euros.*

[http://www.rue-des-livres.com/editeurs/720/le\\_croit\\_vif.html](http://www.rue-des-livres.com/editeurs/720/le_croit_vif.html)



**Jacques-Edmond Macheferf présentera et dédicacera son livre**

**Le vendredi 13 mai 2016, de 16 h à 18 h**

**A la Salle Saintonge à Saintes**

**Sous le patronage des Éditions du Croît vif et de la Société des lettres de Saintonge et d'Aunis.**

**Venez nombreux.**

## Les compas de l'horloger Christian Maîtreau

Encore un corps de métier qui utilise le compas. Définition des compas d'horloger, dans l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert :

### COMPAS, en Horlogerie.

Voyez l'explication des Planches de cet Art. Il y en a de deux espèces : le premier A ne diffère des compas ordinaires que par son arc A qui sert à lui donner plus de solidité : cet arc a encore un autre avantage, on peut à volonté le fixer à la jambe N en serrant la vis I ; et par-là, au moyen de l'écrou D, faire parcourir aux pointes du compas des distances très-petites ; parce que cet écrou tournant dans la jambe M, mais sans aucun mouvement progressif, il fait avancer ou reculer la vis V qui fait partie de l'arc, et par conséquent augmente ou diminue la distance entre les deux pointes.

La plaque Q est divisée en une espèce de petit cadran : au moyen d'un index sur l'écrou, on peut estimer en degrés de combien on l'a tournée. Les vis S S servent comme aux autres pour serrer les pointes P P du compas.



*Dominique Beudet, Artisan horloger, dans son atelier près de Jarnac*

### COMPAS D'ÉPAISSEUR ou HUIT DE CHIFFRE

Voyez l'explication des figures d'Horlogerie. C'est un compas qui sert à prendre des grandeurs, des épaisseurs, etc. On s'en sert dans la pratique de plusieurs arts, comme dans l'Orfèvrerie, l'Horlogerie, etc.

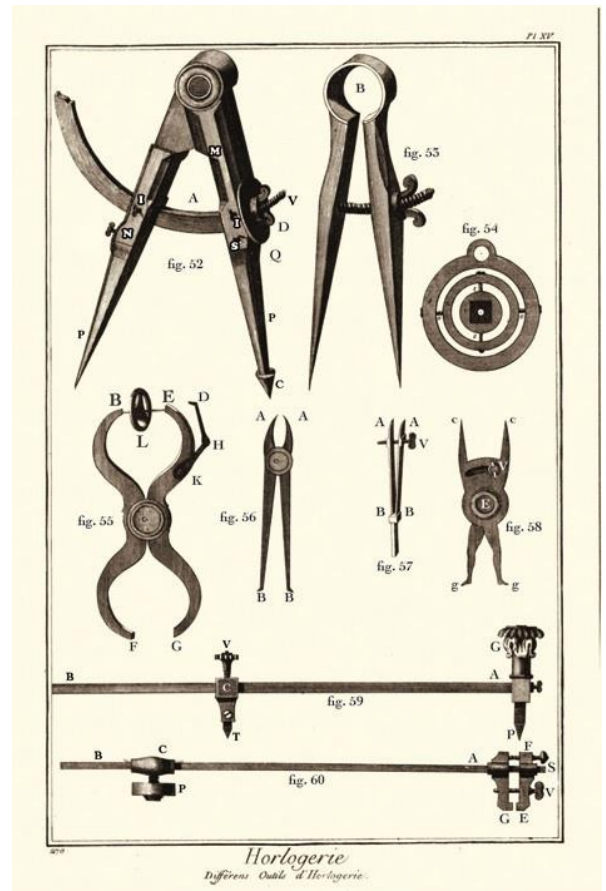
Les Horlogers les utilisent beaucoup pour prendre l'épaisseur de certaines parties courbées, comme de la cuvette d'une boîte de montre, de la virole d'un barillet, etc.

Sa perfection consiste dans la grande égalité des distances C E, C B, C F, C G qui doivent être précisément les mêmes, sans quoi on prend de fausses épaisseurs, le compas ne s'ouvrant pas également des deux côtés.

K H D est une pièce qu'on ajuste quelquefois sur un de ces compas, pour mettre des balanciers ou des roues droites : cette pièce est mobile en K et en H, de telle sorte qu'on peut approcher son extrémité D fort près du bord du balancier monté dans le compas au moyen de deux petits trous percés dans chacune des parties B et E.

Par-là on voit si, en tournant sur son axe, tous les points de son bord sont toujours également distants de D, et par conséquent si le balancier est droit.

Ce compas sert encore pour mettre des balanciers de pesanteur. (T)



*Planche de Diderot et d'Alembert du XVIII siècle traitant de l'horlogerie*



*Planche regroupant les différents compas utilisés par l'horloger*



*Compas huit de chiffre, datant du XVIII siècle, en laiton finement travaillé*





Autre modèle d'un compas huit de chiffre, datant lui aussi du XVIII<sup>e</sup> siècle, en laiton finement travaillé

### Compas aux engrenages

Sert à déterminer la distance entre deux mobiles pour reporter cette distance sur la platine d'un mouvement d'horlogerie. Les mobiles sont mis en place entre les broches de ce compas, libre mais sans ébat, puis l'on rapproche les deux parties de l'instrument ajustées à une charnière jusqu'à ce que l'on obtienne un engrenage normal.

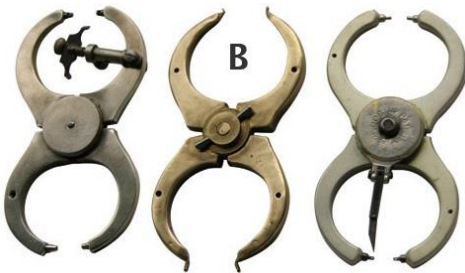


Petit compas aux engrenages, instrument en laiton avec axes en Acier

Cette distance étant connue, on la reporte sur la platine du mouvement d'horlogerie par les pointes extérieures des broches.

Une condition sine qua non de la valeur de cet instrument est le parfait parallélisme entre les broches et l'axe de la charnière. Il arrive que, avec l'usure, les trous (pivotements) dans lesquels tournent les rouages d'une pendule perdent de leur précision et s'ovalisent, ce qui provoque des dérèglements dans l'ensemble du système.

Lors de la réparation, l'horloger devra boucher ces trous, puis redéfinir le point de pivotement précis pour que l'engrenage des roues soit bien positionné.



Encore trois compas huit de chiffre, possédant des extensions, qui permettent de vérifier si un engrenage n'est pas voilé, le modèle B possède deux rubis pour éviter l'usure des pointes des axes.

Il est un métier très recherché en France, et surtout en Suisse. Nous avons nos écoles comme celle d'Edgar Faure à Morteau. La plupart des écoles de formation réputées sont en France, malheureusement pour un salaire 3 ou 4 fois supérieur aux salaires français, nos ouvriers ou Maîtres horlogers partent en Suisse !

Spécialiste de la restauration de l'horlogerie ancienne, ce professionnel sait reconstituer ou modifier le mécanisme d'une montre haut de gamme. Il fabrique de nouvelles pièces respectant le style et les normes imposés par la marque d'origine, puis il réalise leur montage.

En fabrication comme en réparation, ce professionnel travaille à partir de schémas et de plans. Il doit aimer et maîtriser la mécanique et l'électronique de haute précision. Il lui faut sans cesse suivre l'évolution des technologies, et s'adapter aux produits nouveaux.



Dominique Beaudet vérifiant l'axe d'un engrenage d'une montre.



Compas ayant appartenu probablement à 3 générations d'horloger sur 3 des 4 branches, nous pouvons lire  
F.F. CALMUS. 1845 - 1886  
A. CALMUS. 1875 1945  
M. CALMUS. 1915



Détail des extrémités du compas B, les pointes sont serties de rubis, pour un meilleur contrôle des axes.

Toutes les photos et dessins sont de l'auteur (sauf mention spéciale) et les compas des planches présentées dans le Boutillon appartiennent à l'auteur, (sauf mention spéciale).

Christian «ol'é presque in Charentais»

## Nos lecteurs nous écrivent

### Maït' Piârre

#### Article et vidéo sur la grammaire saintongeaise

Lorsque j'ai lancé cette idée de parler de la grammaire saintongeaise, de l'écriture, de la prononciation, j'étais un peu sceptique sur l'intérêt porté par les lecteurs à cette rubrique. D'ailleurs, autour de moi, on me disait que cela n'allait intéresser qu'un petit nombre de personnes.

Cependant, la nouveauté, c'est que nous utilisons la vidéo. Nous avons donc fait un essai, avec René Ribéraud, sous la houlette (et la caméra) du webmaster, pour voir les réactions. Et les réactions de nos lecteurs sont plutôt positives, comme vous allez le constater d'après les commentaires ci-dessous. Nous en avons sélectionné quelques uns, mais beaucoup de lecteurs nous disent : bravo, continuez.

Alors nous allons récidiver, mais dans le prochain numéro, le n° 48, prévu pour fin juin. Nous travaillons sur un scénario un peu plus sophistiqué qui, je l'espère, vous plaira. En attendant, voici les premières réactions :

**Evelyne** : J'ai trouvé la vidéo sur la grammaire vraiment très intéressante. Il existe des supports papier, mais à ma connaissance aucun support vidéo où l'on peut avoir la chance de lire et d'entendre le patois. Vous êtes les pionniers, bravo, il faut continuer l'idée.

**Marc, de Paris** : Géniale cette idée de développer des cours de patois en audiovisuel. Notamment pour les débutants comme moi, cela n'est pas facile de lire des textes.

**Johan, de Reims** : Il est vraiment excellent de pouvoir entendre et lire le patois. Quelle meilleure façon d'apprendre, de faire vivre et de cultiver notre langue.

**Pierre de Flénu (Belgique)** : La vidéo concernant la grammaire m'a vraiment beaucoup surpris. S'il s'agissait d'un prototype, je vous encourage vraiment à développer le concept. En tout cas, autour de moi, cela a été très apprécié.

**Patrick de Wissous (91)** : J'espère sincèrement que vous allez faire d'autres vidéos sur le patois, c'est novateur, utile et indispensable à la sauvegarde de cette langue.

**Dominique de Liffré (35)** : A la lecture de l'article « Grammaire, écriture et prononciation », j'avoue que j'ai un peu lu en diagonale. Il est toujours intéressant de lire des choses sur le vocabulaire et la grammaire du patois, mais j'ai vite passé aux articles suivants qui sont, comme d'habitude, passionnants. Cependant le lundi matin, certains de mes clients habitués, qui viennent toujours vers la même heure, m'ont demandé ce que j'avais pensé de la vidéo sur la grammaire dans le dernier Boutillon. La vidéo ? dis-je alors. Je n'avais pas vu le lien pour la vidéo. De retour chez moi, je me suis refait l'article, avec cette fois le support vidéo. Et ça change tout. L'idée en elle-même est superbe et je peux vous jurer que cela plaît beaucoup.

**Julie** : Formidable l'article sur « l'école aût' fouès ». Également bravo pour la page sur la grammaire du patois. Je m'entraînais à prononcer en même temps que d'entendre la personne dans la vidéo. Superbe idée, merci.

**Patricia** : Je pense que vous devriez développer l'idée de la vidéo sur le patois. Sans faire trop lourd, par exemple en séparant les articles pour faire plusieurs parties. En tout cas cela correspond à une attente, car le patois en audiovisuel il y a un manque. Et même mes fils ont apprécié, cela peut intéresser les jeunes à leur patois, beaucoup plus qu'à la lecture de vieux textes papier.

#### Autres articles

**Mathieu de Celles sur Belle** : Quand je lis des articles aussi passionnants que « L'école aut' fouès » je me dis qu'il faudrait que votre journal publie un jour un livre spécial regroupant ces textes. Merveilleux numéro, merci.

**Sébastien de Le Blanc** : Je le redis, même si votre réponse est pertinente, il faudrait sortir un livre avec les textes et dessins parus dans le Boutillon. Pourquoi ne pas faire ça pour le 50ème ?

*Je sais bien, mais c'est du boulot, et il faut trouver un éditeur !*

**Armande de Saintes** : Pourquoi suis-je si triste quand je termine de lire un Boutillon ? Peut-être parce qu'ils sont un peu court et toujours aussi géniaux ! J'ai adoré « La légende de la création du village de Villars-les-Bois », j'avais vu ce monsieur dans une vidéo du Cognac sur un numéro précédent. Superbe orateur.

*Si j'envoie votre message à Bernard Bégaud, il va avoir les soteuilles qui enfiant !*

**Bertrand de Confolentais** : Magnifique article sur Anthelme Collet, je tiens à préciser qu'il y a eu une série TV assez bien réussie qui lui est consacrée.

<https://www.youtube.com/watch?v=rk0niDFqCQM>

**Lucie de Ruelle sur Touvre** : Encore un numéro très réussi du Boutillon, mention spéciale pour la page sur Anthelme Collet, je tiens à préciser qu'il existe un livre de Jean-Marie Augustin sur le sujet que vous auriez pu mentionner.

**Sébastien de Buxerolles** : Génial article sur le bagnard Collet. Encore une fois le Boutillon nous surprend et nous passionne. Petite précision : Anthelme Collet est mort en 1840 à l'hôpital de la Marine à Rochefort, seize jours avant d'être libéré.

*Notre bagnard a eu beaucoup de succès.*

**Martine (Médiathèque St Brice)** : Je viens de parcourir avec beaucoup de plaisir le dernier numéro du Boutillon. Je m'y retrouve, si je puis dire "en pays de connaissance". L'article de Patrick Huraux plein d'humour, le texte sur Villars les bois, village où mon oncle a enseigné au début de sa carrière, les textes en patois etc. Tout cela évoque en moi des souvenirs d'enfance mais aussi des personnes que je rencontre parfois au hasard d'événements culturels.

### Le Boutillon de la Mérine

Fondateur : Noël Maixent (Noéléon)

Rédacteur en chef : Pierre Péronneau (Maït' Piârre)

[pperonneau@orange.fr](mailto:pperonneau@orange.fr)

Conseiller : Charly Grenon (Maït' Gueurnon)

Webmaster : Benjamin Péronneau (Le fi à Piârre)

Site internet : <http://journalboutillon.com/>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/journalboutillon>